

2 AVRIL 2026

# L'AD-PA partage l'indignation des Sénatrices face au refus de l'avenant 72 de la BAD et alerte sur les répercussions de la hausse du carburant

L'Association des Directeurs au service des Personnes Âgées (AD-PA) a pris connaissance de la lettre adressée hier à Stéphanie RIST, Ministre de la Santé, par trois Sénatrices issues de trois partis politiques différents, exprimant leur indignation face au refus de l'agrément de l'avenant 72 de la Branche de l'Aide à Domicile (BAD). L'AD-PA partage pleinement cette indignation, comme elle l'a déjà exprimé dans son [communiqué de presse](#) de la semaine dernière.

Ce quatrième refus successif, qui prive les professionnels de mesures de revalorisations salariales essentielles pour améliorer l'attractivité du secteur, et donc qui impacte directement la qualité des services d'aide à domicile auprès des bénéficiaires, est inacceptable. Rappelons que la BAD emploie principalement des femmes, souvent précarisées, et propose des grilles salariales inférieures au SMIC pour les débutants.

L'État n'est pas le seul responsable de cette situation : les Départements, compétents en matière d'autonomie, doivent également assumer leur part de responsabilité dans ce blocage. Leur inertie ou leurs réticences à s'engager pleinement dans le financement et la mise en œuvre des avancées sociales aggravent une crise déjà profonde.

Au-delà des enjeux éthiques et politiques, l'AD-PA tient à alerter sur les conséquences dramatiques de la hausse des prix du carburant pour les services à domicile. Les services à domicile voient ainsi leurs coûts exploser, sans que les tarifs des prestations ne soient ajustés en conséquence. Cette situation met en péril la pérennité des structures et, in fine, la continuité des soins et de l'accompagnement pour des milliers de personnes âgées et en situation de handicap.

Les déplacements, indispensables à l'exercice de ces métiers, deviennent un fardeau financier intenable. Sans une revalorisation immédiate des forfaits d'indemnités kilométriques et une prise en compte réaliste de ces actuels surcoûts par les financeurs, c'est tout l'équilibre du secteur qui est menacé.

Face à cette urgence, l'AD-PA appelle ainsi à une prise en compte des surcoûts liés au carburant pour les intervenants à domicile, et à agréer dans les meilleurs délais le nouvel avenant 75, reprenant les mêmes mesures que l'avenant 72, et qui vient d'être déposé par les instances paritaires dont l'AD-PA salue la ténacité et la détermination face au mépris des pouvoirs publics ; un mépris vis-à-vis de plusieurs centaines de milliers de personnes âgées et d'accompagnants.



Téléchargez  
notre plateforme  
[plateforme.ad-pa.fr](https://plateforme.ad-pa.fr)

Pierre ROUX  
Marie PONCET  
Eric FREGONA

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - [s.bach@ad-pa.fr](mailto:s.bach@ad-pa.fr)

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur :  
**LinkedIn** : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://linkedin.com/company/ad-pa/)